

Régence d'Alger (1516-1830)

L'Algérie est intégrée à l'Empire ottoman et dirigée par un « régent », appelé selon les époques

« belerbey », « pacha », « agha », ou « dey ».

Le territoire bénéficie progressivement d'une certaine autonomie.

Sur le plan international, la Régence d'Alger se distingue par la prédation maritime (piraterie et *traite des esclaves de Barbarie*).

L'Algérie de Gustave Guillaume : chronologie de l'Algérie au XIXe siècle

